



## Maman de deux enfants qui a perdu la garde

Par **lolita18**, le **13/09/2012** à **20:33**

au secours maman anéantie j'ai deux adorables petites filles de 4 et 6 ans . En voulant me séparer du leur père dont je n'étais pas mariée je viens de perdre leurs gardes. Tout a commencé en juillet de cette année après 8 années de vie commune et subi tout genre de violences psychologique,parfois physique je vivait avec un manipulateur,menteur....j'ai décidé de le quitter il y a plus de 2 mois maintenant bizarrement il n'y voyait pas d'objection mais quelques jours plus tard voyant ma détermination il a commencé à me menacer me disant que si il n'avait pas les enfants il me tuerais d'une manière ou d'une autre,qu'il irait en prison ... de jour en jour je commencé a prendre peur. Il n'allait plus travailler pour pouvoir me surveiller,m'insulter...quand j'étais au téléphone avec mes parents il coupé le compteur électrique. Il a commencé a me priver de clefs de maison,boite aux lettres et prit les clefs de ma deuxième voiture,il s'enfermait à clef également à plusieurs reprises avec mes filles dans leur chambre le soir et dormait avec elles. J'ai trouvais un logement disponible pour début septembre ouf . Mais fin juillet celui ci me demandant à plusieurs reprises de regarder l'eau de la piscine sans que je comprenne je m'approchais donc ,mais en voyant son regard j'ai pris peur et me suis reculé la il m'a poussé sur les cailloux,s'est jeté sur moi pour pouvoir me prendre mon téléphone et mes clefs de voiture que je gardais toujours et ou j'avais laissé tous mes papiers au cas ou.je criais de toutes mes forces il me faisait mal ma fille 4 ans était présente et a tout vu,il est parvenu a prendre mes clefs de voiture et nous a enfermés dans la cour de derrière avec ma puce. J'étais blessé à la main ...j'ai forcé la baie vitrée pour pouvoir m'échapper avec ma puce,il était parti avec ma voiture j'ai pris ma fille de 6 ans qui jouait devant la maison et n'avait rien vu et appeler une amie de venir nous chercher en me disant que ça devenait trop grave. Je suis allée déposer plainte vu un médecin 7 jours d'ITT . Je ne peux pas tout détailler c'est trop long bref plainte classée sans suite une horreur . Je précise que je vivais en Corse sans aucune famille,après avoir étaient hébergées avec mes filles 3 jours chez une amie et que le foyer du département étant complet j'ai alors pris la décision de partir chez mes parents dans le Nord de la France avec les conseils de l'assistante sociale. Résultat le JAF m'a sanctionné d'avoir éloigné mes enfants de leur père! HELP